

# ENSEMBLE HOSPITALIER DE LA CÔTE

## MORGES – VD

**MÂÎTRE D'OUVRAGE**

Ensemble Hospitalier  
de La Côte

**ARCHITECTES ET****DIRECTION DES TRAVAUX**

Ensemble architecture  
et urbanisme SA  
Avenue du Grey 1  
1004 Lausanne

**INGÉNIEURS CIVILS**

Monod-Piguet + Associés  
Ingénieurs Conseil SA  
Avenue de Cour 32  
1007 Lausanne

**BUREAUX TECHNIQUES**

CHAUFFAGE – VENTILATION  
Chuard Ingénieurs Vaud SA  
En Budron A2  
1052 Le Mont-sur-Lausanne

**SANITAIRE**

H. Schumacher Ingénieurs  
Conseils SA  
Chemin du Publoz 11  
1073 Savigny

**ÉLECTRICITÉ**

Amstein + Walthert  
Lausanne SA  
Avenue d'Ouchy 52  
1006 Lausanne

**ARCHITECTE D'INTÉRIEUR**

ZH Architecture & Design Sàrl  
Zara Hristoskova  
Route de la Croix 71  
1095 Lutry

**GÉOMÈTRE**

BBHN SA  
Avenue de Lonay 17  
1110 Morges



## EXTENSION ET MODERNISATION

**HISTORIQUE/SITUATION** > En réponse à la croissance démographique que connaît l'arc lémanique, l'Ensemble hospitalier de La Côte – EHC – continue son adaptation sur le site de l'Hôpital de Morges. Les travaux entrepris ont pour but de répondre aux besoins en soins générés par cette évolution. Construits en 1972, les bâtiments actuels ont connu depuis lors de nombreux agrandissements et modifications successives. Dans ce cadre, la direction générale avait organisé, en 1995, un concours d'architecture visant principalement à l'agrandissement du secteur des urgences, de la polyclinique et du bloc opératoire. Le projet retenu prévoyait une extension circulaire sur deux étages, depuis l'entrée principale.

La première étape de ce projet a été menée de 2005 à 2007. La nouvelle étape, amorcée au printemps 2014, s'inscrit dans la suite logique de la réalisation précédente, avec une

augmentation significative des surfaces à disposition des équipes médico-soignantes, des patients et des visiteurs.

**PROGRAMME** > Le programme fixé par l'EHC a été développé dans deux corps de bâtiments nouveaux et dans le bâtiment existant de la manière suivante :

Le plateau technique, construit sur le bâtiment réalisé en 2006, reçoit une nouvelle salle de réveil, les soins intensifs, l'unité de jour et l'antalgie, le tout en liaison directe avec le bloc opératoire agrandi. Le pontage Est, sur trois niveaux, construit au-dessus de la cour de livraison, reçoit au premier niveau le service d'oncologie, une pharmacie commerciale et la cafétéria. Le deuxième niveau est occupé par la direction des soins, le service d'orthopédie et la consultation pré-anesthésique, et le dernier niveau par la pédiatrie et une partie de la maternité.

**COORDONNÉES**

Chemin du Crêt 2  
1110 Morges

Conception 2011 – 2013  
Réalisation 2014 – 2018

Édité en Suisse



**CENTRE D'INFORMATION**  
ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION





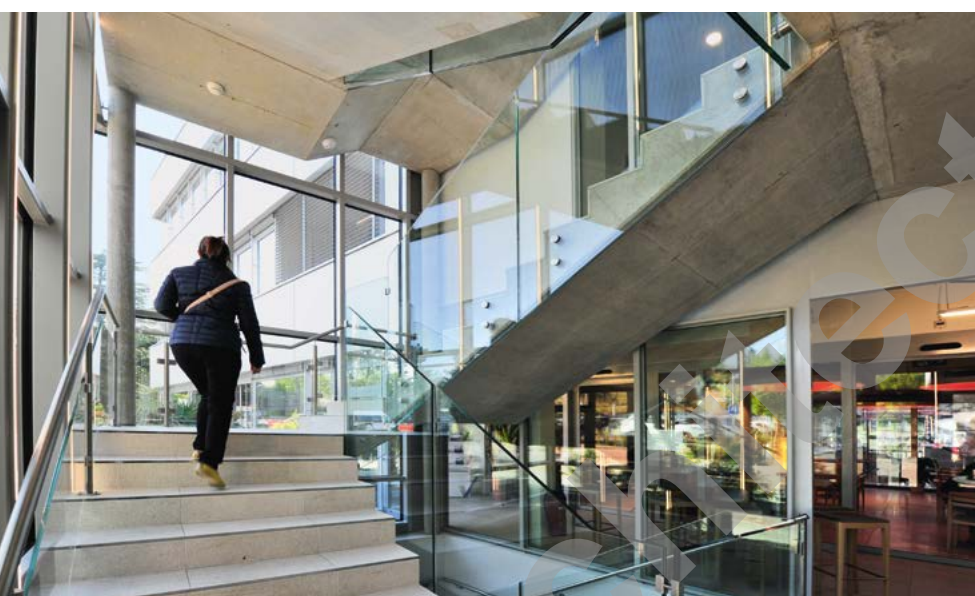
Le bâtiment existant a vu les services suivants transformés ou déplacés: la polyclinique, certains cabinets médicaux, la maternité, la gynécologie, enfin, une unité privée a été aménagée au dernier étage alors que des urgences pédiatriques étaient créées au niveau de l'accueil.

Pour desservir les nouveaux espaces, une cage d'escalier avec ascenseurs a été construite à proximité immédiate de l'entrée. Avec une architecture largement vitrée, elle se veut être un signal marquant l'accès principal de l'établissement.

À travers cette réalisation majeure, l'essentiel des activités de soins et de services se trouve localisé par étage, selon une logique fonctionnelle regroupant les secteurs à fortes synergies.

**RÉALISATION** > Les travaux ont débuté en février 2014 par la construction de nouvelles centrales destinées aux installations techniques et par l'aménagement d'infrastructures provisoires nécessaires au maintien de l'exploitation durant la période de chantier.

L'extension du plateau technique de forme arrondie a posé de notables difficultés structurales. Lors des travaux de 2005, le premier niveau avait été calculé en fonction d'un rehaussement prévisible, cela d'autant que la création de deux nouvelles salles d'opération avait anticipé le mouvement. Cependant, entre 2005 et 2014, les besoins de surfaces complémentaires s'étaient faits sentir. Pour y répondre, le nouveau plateau devait augmenter son diamètre de 3,5 mètres. Plus question donc de se positionner simplement au-dessus de l'existant, obligé qu'on eût été de créer de nombreux piliers au travers de zones médicalement très sensibles. L'extension devait donc trouver ses propres assises.



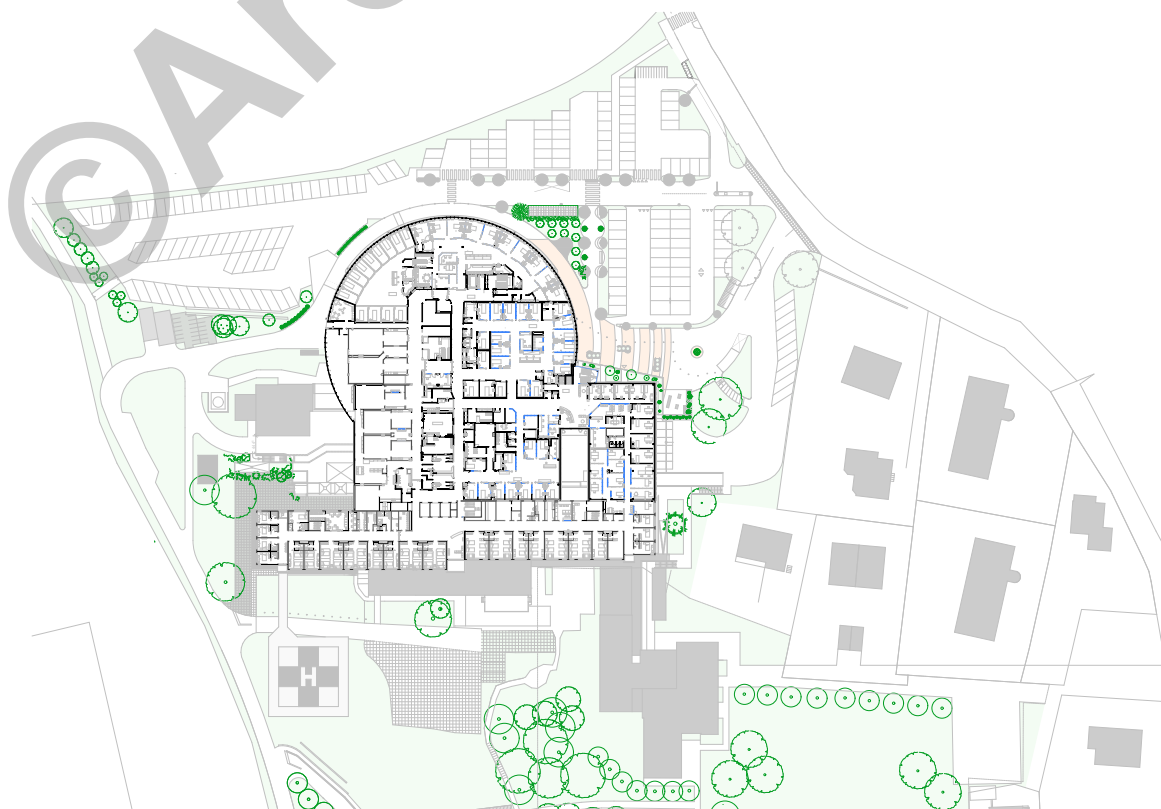
Ce qui a été fait en imaginant un concept de suspension. Deux grandes poutres triangulées, d'une portée de 41 mètres, traversent le plateau du Nord au Sud. Au Nord, les appuis se trouvent en dehors du bâti, au Sud, ils traversent les locaux existants, installés après la mise en place d'un sas étanche aux nuisances des travaux. De ces deux supports se développent les branches d'une poutraison secondaire qui, telle une araignée, ramène les charges sur sept poteaux périphériques. Trente-cinq suspentes assurent la liaison avec la toiture et ensèrent les blocs techniques. Le nouveau plateau technique « suspendu » offre 800 mètres carrés de surface supplémentaire. Il a permis l'extension des salles d'opération, des soins intensifs, de la chirurgie ambulatoire et la création d'une nouvelle salle de réveil.

Auparavant, la première étape constructive avait consisté à ériger le bâtiment dit « pontage Est », une construction en « L » située au-dessus de la cour de livraison, maintenu mais déplacé provisoirement durant les travaux. Elle relie l'aile Est du bâtiment historique au corps central et crée ainsi une boucle circulaire. Cette structure métallique a permis un avancement rapide des travaux grâce aux dalles mixtes allégées qui diminuent les contraintes de charges. Cette extension permet d'abriter une pharmacie, au niveau inférieur, de nouveaux cabinets médicaux et plusieurs services hospitaliers qui libèrent des surfaces dans l'ancien hôpital. D'où la création de 42 nouvelles chambres. Le front Nord se termine par la cage d'escalier habillée de verre sombre, dont la verticalité coupe les lignes horizontales des deux nouveaux corps de bâtiment.

L'architecture des deux extensions est, quant à elle, similaire à la réalisation de 2006, faite de verre et d'un bardage aluminium.

**DÉFIS ET MESURES PARTICULIÈRES** > La construction et les réaménagements ont été un véritable défi technique dans la mesure où l'hôpital est resté en activité intégrale, sans interruption 24 heures sur 24. Des mesures constructives ont été développées, comme, par exemple, des appuis structurels en périphérie du plateau technique, pour réduire les interventions au cœur des locaux en exploitation ou le déplacement des livraisons durant les travaux. Il n'empêche que toute intervention en milieu hospitalier pose des exigences sans commune mesure avec la construction standard. L'accès à l'ancien bâtiment au travers de la zone de travaux a exigé la création d'un tunnel provisoire sécurisé. La connexion des nouveaux locaux aux anciens a demandé des précautions toutes particulières. Mais, ce sont les liaisons techniques du nouveau plateau technique qui ont posé le plus de problèmes. Si le gros œuvre, par le concept de suspensions, a limité les nuisances, le second œuvre pour relier toutes les installations techniques a exigé la création d'une vingtaine de sas provisoires isolés dans une zone en pleine exploitation et médicalement sensible : il s'agissait de démonter les faux-plafonds, d'établir les nouvelles connexions techniques, de refermer le tout et d'assurer le nettoyage de la zone avant de la rendre à son usage premier. Pour ce faire, toutes les étapes ont été planifiées en minimisant au maximum les impacts sur la vie courante de l'établissement, grâce à une collaboration permanente et étroite entre la direction générale de l'EHC, son département infrastructures, le personnel médico-soignant et la direction des travaux.

**POINTS FORTS** > Cette réalisation s'est terminée en octobre 2018, avec mise en service par phases successives des différents bâtiments et services, pour finir par la création, au dernier niveau du bâtiment historique, d'un secteur équipé de chambres privées.



## CARACTÉRISTIQUES

Surface du terrain	32 333 m <sup>2</sup>
Surface brute de plancher ajoutée	4 410 m <sup>2</sup>
Surface brute de plancher totale	24 200 m <sup>2</sup>
Emprise au rez	6 078 m <sup>2</sup>
Volume SIA	24 100 m <sup>3</sup>
Nombre de niveaux	Rez + 5
Répartition des surfaces	
<i>Niveau 1</i>	
Chambres	1 200 m <sup>2</sup>
Quais de livraisons et déchetterie	310 m <sup>2</sup>
<i>Niveau 3</i>	
Urgences pédiatriques	150 m <sup>2</sup>
Oncologie	290 m <sup>2</sup>
Urologie	200 m <sup>2</sup>
Cafétéria et hall d'accueil	580 m <sup>2</sup>
<i>Niveau 4 - Plateau interventionnel</i>	
Salle de réveil	350 m <sup>2</sup>
Soins intensifs	520 m <sup>2</sup>
Unité de jour	620 m <sup>2</sup>
Antalgie	520 m <sup>2</sup>
Bloc opératoire (non inclus bloc opératoire existant)	565 m <sup>2</sup>
Orthopédie + CPA	290 m <sup>2</sup>
Direction des soins	230 m <sup>2</sup>
<i>Niveau 5</i>	
Pédiatrie	650 m <sup>2</sup>
Gynécologie	160 m <sup>2</sup>
Unité privée	730 m <sup>2</sup>
Maternité	750 m <sup>2</sup>
Centrales techniques	390 m <sup>2</sup>
<i>Niveau 6</i>	
Centrales techniques	240 m <sup>2</sup>
Places de parc extérieures	375



En parallèle aux opérations constructives de grande envergure, pratiquement tous les services de l'hôpital ont été affectés. Une très large majorité a fait l'objet de déplacements et ceux qui n'ont pas été déplacés ont été rénovés.

Au final, l'Ensemble hospitalier de La Côte, institution privée sans but lucratif et reconnue d'utilité publique, offre, après cinq ans d'efforts, une palette de prestations de soins adaptée à son bassin de population, avec des équipements de dernière génération.



## ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS

LISTE NON EXHAUSTIVE

Échafaudages

**VECTUR SA**  
1030 Bussigny-près-Lausanne

Maçonnerie - Béton armé  
**DENTAN FRÈRES SA**  
1007 lausanne

Charpente métallique  
**SOTTAS SA**  
1630 Bulle

Façades - Lanterneaux  
**C.M.A. CONSTRUCTEURS MÉTALLIQUES ASSOCIÉS SA**  
1753 Matran

Façades - Eclairages spéciaux  
**RAY SA**  
1762 Givisiez

Sous-station MTBT  
**ROMANDE ÉNERGIE HOLDING SA**  
1110 Morges

Signalétique intérieure  
**NÉON MEX SA**  
1020 Renens

Installations frigorifiques  
**FROID WIDMER SA**  
1196 Gland

Sanitaire - Chauffage  
**VON AUW SA**  
1028 Prévèrenges

Gaz médicaux  
**DVG SÄRL**  
1023 Crissier

**DESPRAZ SA**  
1523 Granges-près-Marnand

Calorifugeage  
**WERNER ISOLATIONS SA**  
1203 Genève

Serrurerie générale - Portes - Vitrage métal  
**ADANI CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES SÄRL**  
1023 Crissier

Revêtement de sol en résine  
**FAMAFLOR SA**  
1510 Moudon

Plâtrerie - Peinture - Isolation périphérique  
**VARRIN SA**  
1121 Bremblens

Menuiserie - Agencements  
**FRANÇOIS MATHÉY AGENCEMENTS**  
1042 Bioley-Orjulaz

Plafonds suspendus  
**M+M MONTAGE ET MAINTENANCE SA**  
1024 Ecublens

Marquage - Signalisation routière  
**SIGNAL SA**  
1037 Etagnières